

REGION DES SAVANES

PREFECTURE DE L'OTI



COMMUNE DE L'OTI 1

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

A- TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HANGARS DE TYPE CANTONAL ET DE MAGASINS DE STOCKAGE DANS LES MARCHÉS DE MANGO, KOUMONGOUKAN ET FARÉ.

Appel d'offres ouvert : AOO N° 00001/MATDCC/RS/PO/CO1/PRMP/2024

Autorité contractante : Commune de l'Oti 1

Source de Financement : Projet COSO

1. Dans le cadre de la mise en œuvre des sous-projets d'infrastructures sociocommunautaires du projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO), la Commune l'Oti 1 a reçu une allocation financière pour la construction d'infrastructures sociocommunautaires dans des marchés ruraux de la commune et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce marché, objet des présents appels d'offres.
2. la commune Oti 1 sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux de construction de :
 - ✓ Treize (13) hangars de type cantonal aux marchés de Mango, Koumongoukan et Faré,
 - ✓ Deux (2) magasins aux marchés de Mango,
 - ✓ Réhabilitation de trois (03) hangars cantonal au marché de Faré.

Les travaux sont regroupés en des lots présentés dans le tableau ci-après :

| Allotissement | Cantons | Microprojets confirmés par les cantons |
|---------------|--------------|--|
| Lot 1 | MANGO | Construction de quatre (04) hangars de type cantonal et deux (02) magasins de stockages dans le marché central de Mango, |
| Lot 2 | KOUMONGOUKAN | Construction de cinq (05) hangars de type cantonal dans le marché de Koumongoukan, |
| Lot 3 | FARE | Construction de quatre (04) hangars et réhabilitation de trois (03) hangars de type Cantonal dans le marché de Faré. |

Les candidats peuvent soumissionnés à tous les lots mais aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lots.

Les attributaires seront faites en suivant l'approche linéaire, dans l'ordre chronologique de numérotation croissante des lots.

Les variantes ne sont pas autorisées. Le délai d'exécution est de cinq (05) mois pour chaque Lot à compter date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

3. Les passations des Marchés seront conduites par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP, Tél. +228 91137674 de 08 h 00 à 12 h 00 les matins et 15 h 00 à 17 h les après-midis** et prendre connaissance des documents des Appels d'offres à la même adresse.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Etre en règle avec l'administration public en présentant dans l'offre les pièces administratives indiqués au point 11.1 des DPAO ;
- Disposé d'une preuve de facilité de crédits et de garanti de soumissions exigés ;
- Avoir le personnel et le matériel requis dans le dossier.

Voir les DPAO et DDRPO pour les informations détaillées.

N.B.1 : Les soumissionnaires sont Informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect de prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (Mercuriale des prix), disponible sur le site du Ministère de l'Économie et des Finances au <https://finances.gouv.tg>. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.

-N.B.2 : Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 80 % et qui sont en retard par rapport au planning, du fait de leur faute exclusive, ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.

N.B.3 : Ne sont pas autorisées à soumissionner, les entreprises qui ont eu avec les mairies ou l'ANADEB des marchés résiliés pour faute de leur part ou mis en régie, au cours des deux dernières années.

N.B.4 : Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière partout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou les retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Cinquante (50 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèce à la Mairie de l'Oti 1 contre un reçu.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP de la **Mairie de l'Oti 1 de 08 h 00 à 12 h 00 les matins et 15 h 00 à 17 h les après-midis** Tél. : 91 24 65 53.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. La soumission par voie électronique n'est pas autorisée.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant présenté dans le tableau ci-dessous :

| | |
|------|-----------------|
| Lot1 | 1 500 000 F CFA |
| Lot2 | 1 300 000 F CFA |
| Lot3 | 1 000 000 F CFA |

La garantie de soumission est émise par une institution bancaire, une compagnie d'assurance ou une institution de microfinance, agréée au Togo.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, le lundi 04 décembre 2024 à 15 h 00 min T.U dans la Salle polyvalente de la mairie de l'Oti 1.

Mango, le 04 novembre 2024
La Personne Responsable de Marchés Publics

PADAKPADON Tchèyignadi